

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION** **DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS**

## **Séance du MARDI 07 JUILLET 2015 à 19h00**

Etaient excusés: Nicolas BARBE et Régis BIRON

### **1/ Approbation du RPQS de la Régie eau et assainissement (Rapport sur le prix et la qualité des services publics des eaux et de l'assainissement)**

Mme le Maire fait lecture du RPQS de la régie de Vinay

Ce rapport reprend les données suivantes :

- La tarification eau et assainissement
- Les indicateurs de performances et financiers
- La caractérisation technique du service
- Les travaux réalisés
- Les programmes de travaux

Il est précisé que ce rapport a été établi par la Régie et que celui-ci est destiné à l'information des usagers. Présentation est faite à l'ensemble des conseillers communaux du RPQS établi pour l'année 2014.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

### **2/ Désaffiliation de la Métro du CDG 38 au 1<sup>er</sup> janvier 2016**

Les communes de – de 350 agents : affiliées obligatoirement, les autres adhèrent volontairement pour bénéficier des services et des compétences RH (taux : 1% patronal)

Le Conseil municipal approuve et soutient l'action du CDG38.

### **3/ SEDI : Programme Conseil en Énergie Partagé (courriel du 12/06/2015)**

Pierre MORAND fait lecture du courriel du 12/06/2015 : le sedi propose de mettre en place un Conseil en énergie Partagée moyennant le coût suivant :

Coût : 0.62€ /an/hab. pour les communes (- 2 000 hab.) dont le SEDI perçoit directement le produit de la Taxe Communale pour la Consommation Finale en Electricité (TCCFE)

Ce qui est le cas de St Gervais qui ne perçoit plus le produit de cette taxe.

Ce service sera sur minimum 3 ans : étude des factures, visite des bâtiments, rapport, proposition de travaux etc .....

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

A 3 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions :

- De ne pas participer à ce programme et de le reporter car la Commune n'aura pas le budget nécessaire pour effectuer les travaux liés à cette étude énergétique.

### **4/ PEDT : Projet éducatif territorial / Réforme des rythmes scolaires**

Claire MOURABY explique le PEDT établi et déposé par le SSI auprès de l'académie : document qui permet la pérennisation de l'aide : 50€/enfants/an.

Le Pedt contient les points suivants : horaires des TAP, partenaires, objectifs, tarification etc..... La réforme : 3heures de TAP par semaine (Temps d'Activités Périscolaire) .

Ce temps est sous la responsabilité et à la charge des communes. La gestion des TAP est confiée au Syndicat Scolaire Intercommunal. Le personnel du SSI est sollicité pour l'encadrement. La demande de dérogation sur l'harmonisation des horaires Rovon/Cognin a été refusée par l'Inspection académique : La délibération de la Commune est donc reportée.

### **5/ Modification des statuts de la 3c2v en matière d'accueil de loisirs.**

Samia MOUHOUBI-REY explique que les statuts de l'intercommunalité doit être modifié suite à la réforme des rythmes scolaires et la notion des temps d'accueil périscolaire

Le conseil accepte cette modification.

## **6/ Répartition du FPIC 3C2V (Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales)**

L'assemblée est informée de la nouvelle répartition du prélèvement du FPIC, la 3c2v a opté pour le régime de droit commun.

## **7/ Voiries communales : mise à jour du tableau de classement des VC**

*En attente du plan rectifié et établi par La DDT StMarcellin : au prochain conseil*

**8/ Point zone AUd :** Didier CHÉNEAU informe que les documents de la part de M.Latuillerie doivent parvenir en mairie prochainement. Il est précisé que la modification de cette zone est conditionnée à la construction de la STEP (Station d'épuration). A ce sujet, Mme le Maire informe que le terrain d'implantation de la future step sur Rovon devient compliqué à obtenir étant donné l'état de santé des propriétaires.

Un autre terrain est en cours d'étude.

## **9/ Compte rendu de la réunion avec l'OPAC du 16 juin**

L'OPAC projette de vendre les maisons de la Verte Vallée. Les locataires ne seront pas dans l'obligation d'acheter et pourront rester locataires. Les terrains des maisons qui sont propriété de la commune, pourraient être remis à l'OPAC. En contrepartie l'OPAC s'engagerait à construire des logements adaptés sur le tènement Triouleyre. Une étude est en cours.

**10/ Commission travaux village :** une commission sera créée afin de travailler sur l'ensemble des bâtiments et l'aménagement du village

## **11/ Personnel communal**

Un point est fait sur les dossiers arrêt maladie (rencontre médecin du travail, analyse des postes de travail, fiche de poste, fiche de capacité ...)

Un rendez-vous est fixé avec Sylvie FUGIER du CDG38 (responsable gestion des personnels), afin d'étudier ces 2 dossiers à ce jour, comment appréhender l'avenir au vu des dispositions statutaires. > Mardi 28 juillet 17h00

**12/ Journal communal :** proposer à Karine (agent postal) de faire la liaison entre les articles de chacun, puis Olivier ou Caroline se proposent pour faire la mise en page par un logiciel de publication.

## **13/ Dossier d'urbanisme**

DP 383901520004 déposé le 05/06/2015 : M. ROBIN Philippe 464 route du Port, pergola 3.80prof x 6.50larg x3.20haut

DP 383901520005 déposé le 16/06/2015 : M.NEGRO Lilian 276 rue de la minoterie, ouverture sur façade par 3 fenêtres.

## **14/ Divers :**

- Rue de la Minoterie : au niveau du plateau surélevé, le passage alterné n'est pas respecté : voir pour poser des quilles afin de mieux signaler le rétrécissement.
- Faire le fauchage du champ vers lotissement de la révérence

### **Dates à retenir :**

- **Lundi 20 juillet 9h00 :** RDV avec le bureau QRS, pour les dossiers accessibilité des bâtiments communaux « ADAP »
- **Mardi 21 juillet 19h00 :** visite step de Cognin, rdv devant église de Cognin
- **Mardi 28 juillet 17h00 :** Sylvie FUGIER CDG38: dossiers du personnels